

DOSSIER DE PRESSE

# Séance plénière lundi 10 mars 2025

## Rapport des Orientations Budgétaires





Déterminé à répondre aux besoins des Girondines et des Girondins tout en s'adaptant aux contraintes budgétaires, le Département continuera en 2025 à assurer toutes ses missions de service public.

La gravité de la situation financière des départements amènera la collectivité girondine à plus fortement prioriser ses interventions et à adapter son action publique aux exigences de sobriété.

L'année 2024 s'illustre comme un tournant dans l'histoire de la collectivité dû à l'absence totale d'autonomie fiscale et aux importantes baisses de ses deux principales recettes.

En 2025, la priorité sera donnée à l'élaboration d'un budget départemental protecteur, inédit et en responsabilité pour répondre aux enjeux des solidarités humaine et territoriale, notamment accompagner l'enfance en danger et le vieillissement de la population.

L'action publique du Département fera l'objet d'une refonte structurelle selon une approche réfléchie et équilibrée. Chaque niveau d'intervention sera réévalué et accompagné d'efforts de gestion rigoureux. Ces efforts seront partagés avec les partenaires.

## Sommaire

<b>PERSPECTIVES FINANCIÈRES DE LA COLLECTIVITÉ</b>	P.4
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	P.5
<b>PROTECTION DE L'ENFANCE</b>	P.6
<b>LE SERVICE PUBLIC GIRONDIN DE L'AUTONOMIE</b>	P.7
<b>ÉDUCATION ET COLLÈGES</b>	P.8
<b>INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ</b>	P.9
<b>RAPPORT DE REDEVABILITÉ ET D'ACTIVITÉ 2024</b>	P.10

# 600 M€ D'INVESTISSEMENTS POUR LES GIRONDINES ET LES GIRONDINS

La stratégie budgétaire départementale vise à stabiliser dès 2025 un plancher d'épargne brute de 36 millions d'euros pour couvrir la dotation aux amortissements. Sur les années à venir, les perspectives des recettes départementales et la rigueur budgétaire adoptée permettraient de dégager jusqu'à 100 M€ d'épargne brut en 2027.

Ce niveau d'épargne permettra en partie l'autofinancement de la capacité d'investissement du Département (en y ajoutant une part de recettes propres et une part d'emprunt), projetée à 223M € en 2025, puis 190 M€ en 2026 et en 2027 pour atteindre ainsi 600 M€ de programmation pluriannuelle d'investissements. Cela se déclinerait dès 2025 avec :

- 89,9 M€ alloués à la politique éducative qui demeure la priorité de notre collectivité ;
- 41,8 M€ attribués à l'accès au logement, à la Délégation des Aides à la Pierre parc public et parc privé ;
- 36 M€ en faveur de la gestion, la modernisation ou encore la sécurisation des infrastructures routières et des ouvrages d'art ;
- 15,4 M€ alloués à la sécurité, aux études et aux projets numériques ;
- 14,7 M€ de soutien au territoire auxquels s'ajouteront 3 M€ de subventions allouées pour les équipements sportifs et culturels.

## Un niveau de dette soutenable

L'encours de dette par habitant du Département de la Gironde reste aligné avec celui des départements de même strate. Le niveau d'amortissement reste stable (67 M€ en 2024 contre 66 M€ en 2019), résultat du rallongement de la durée de son encours, passant de 6,2 années à 8,36 années.

## Evolution des droits de mutation à titre onéreux (DMTO)

Lors de la dernière loi de finance, les législateurs ont inscrit la possibilité pour les départements de relever localement le taux des DMTO afin de faire face à cette conjoncture. Le Département de la Gironde va proposer au vote du budget primitif une hausse de 0,5 point de cette taxe qui passera ainsi de 4,5 % à 5 %, permettant de mieux maintenir le service public de proximité. Les primo-accédants ne seront pas concernés par cette augmentation. Pour rappel, évolution des droits de mutation entre 2020 et 2024 :

- ▶ 2020 : 417 millions d'euros
- ▶ 2021 : 554 millions d'euros
- ▶ 2022 : 558 millions d'euros
- ▶ 2023 : 411 millions d'euros
- ▶ 2024 : 342 millions d'euros

## Notation de Standard & Poor's : AA- / A-1+

Au mois de janvier 2025, Standard & Poor's a décidé de maintenir la note de la collectivité arguant que « la solidité de la gouvernance et la gestion financière de la Gironde ainsi que sa position de liquidité très forte (...) la perspective reste négative en raison de l'environnement macroéconomique dégradé, exposant le budget du Département à de nombreux risques (...) nous estimons que la qualité de la gouvernance et la prudence de la gestion financière permettront à la Gironde de surmonter les incertitudes macroéconomiques et celles entourant le projet de Loi de Finances 2025... ».

# RESSOURCES HUMAINES : MAÎTRISER LA MASSE SALARIALE À LA BAISSE ET MAINTENIR UN NIVEAU DE SERVICE DE QUALITÉ

Alors que les besoins du territoire sont toujours aussi importants, les ressources humaines du Département font face à des contraintes budgétaires inédites. L'intention pour l'année 2025 est de trouver un équilibre entre trois nécessités :

- Maîtriser les dépenses de personnel en adaptant nos ressources humaines aux contraintes budgétaires,
- Maintenir la qualité du niveau de service public départemental,
- Garantir l'avenir en valorisant les compétences des agentes et des agents de la collectivité.

Dans cet esprit, la préservation de la qualité du service délivré quotidiennement aux Girondines et Girondins de l'ensemble de nos lieux d'accueil, de contact et d'accompagnement constitue une priorité absolue.

Pour autant, l'ensemble des directions et des services devront proposer des solutions d'adaptation de leurs activités et de leurs organisations pour participer à l'effort collectif de sobriété.

La méthode, reposant volontairement sur la responsabilité de chaque échelon dans la prise des décisions, conduit dès à présent à déterminer avec soin les départs et fins de contrats susceptibles de donner lieu à un remplacement ou à une reconduction.

Cette démarche vise à faire baisser la masse salariale nette de - 1,35 %.

La traduction en réduction d'effectifs est donc inédite, chaque situation sera examinée, pesée et analysée pour trouver un équilibre entre atteinte des objectifs, efficience et pertinence.

## **Trouver et donner du sens pour toutes et tous dans un environnement contraignant**

Il s'agit de prendre soin des collectifs de travail et des agent·es dont la collectivité mesure l'implication et l'attachement au service public.

Une attention soutenue sera portée à accompagner les agent·es, services et directions dans l'adaptation aux changements d'organisation.

Un pilotage fin, basé sur un dialogue animé par une cellule RH (gestion, accompagnement aux parcours, mobilité, service social, etc.) permettra d'accompagner l'administration et ses agent·es à la gestion de la situation.

# REFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS PROTÉGÉS ET DIMINUER LE PLACEMENT INSTITUTIONNEL

Partout en France, la protection de l'enfance est confrontée à une augmentation et une complexité significative des besoins qui se traduisent par un nombre de mesures non exécutées accru et des placements qui durent faute de suivi et de réponse adéquats. Ce constat national et girondin appelle plus que jamais à une refonte en profondeur des modes d'action pour mieux répondre aux besoins des enfants et de leurs familles. Cette ambition, déjà contenue dans le projet de transformation et de territorialisation de la protection de l'enfance en Gironde, se construit autour du parcours de l'enfant : elle trouve aujourd'hui un écho singulier dans le contexte budgétaire que connaît la collectivité.

Aussi le budget 2025 engagera un mouvement qui s'opérera en plusieurs années. Il portera l'ambition de concentrer des moyens sur les actions visant à promouvoir les alternatives au placement institutionnel et à renforcer les interventions qui permettent de sortir du tout judiciaire. Comme le recommande la Défenseure des Droits dans son dernier rapport, il est important « de préserver les liens noués par l'enfant avant toute mesure de placement » et soumet aux départements « de développer leurs offres d'intervention éducative à domicile [...] afin d'en renforcer la diversification ». Ainsi, le Département de la Gironde fait le choix d'interroger son dispositif pour s'assurer de la juste adéquation entre les besoins et l'offre locale.

## Le premier budget du Département de la Gironde

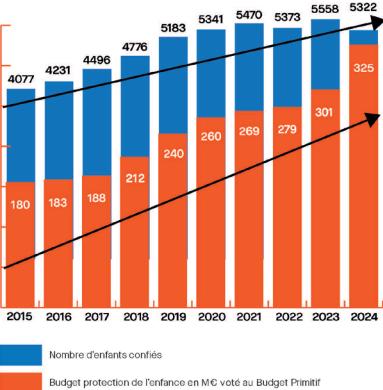
La Protection de l'enfance restera le premier budget du Département de la Gironde et sera préservé pour l'essentiel. Après une hausse continue ces dix dernières années marquées par l'urgence, le Département souhaite contenir cette augmentation. Le projet de budget permettra au Département et à ses partenaires de conduire cette évolution de fond, en y associant pleinement les territoires, les partenaires associatifs et les magistrats. La généralisation en cours de la démarche de « Projet Pour l'Enfant » permettra aux professionnels des Pôles Territoriaux des Solidarités d'accompagner au mieux ces évolutions auprès des enfants et de leurs familles.

Cette nouvelle orientation est possible et tenable du fait de la transformation à terme de places dites institutionnelles (Maison d'enfants à caractère social) en places privilégiant le recours à la prévention précoce, au recours à la famille ou à des tiers de confiance, au placement en familles d'accueil.

Par ailleurs, il sera tenu compte de la diminution des arrivées de Mineurs Non Accompagnés et de la constitution progressive d'une offre d'hébergement d'urgence en substitution du recours à l'hôtel.

## Hébergement et mise à l'abri d'urgence

Concernant la mise à l'abri des femmes enceintes ou des parents isolé.es avec enfant de moins de 3 ans, un renforcement des dynamiques de parcours et le développement d'une offre d'accueil plus adaptée et moins onéreuse que les recours à l'hôtel seront proposés. Cette stratégie opérationnelle soutenue par le renforcement des partenariats institutionnels doit permettre de contenir voire de diminuer les ressources allouées tout en améliorant l'accompagnement des publics.



# AGIR EFFICACEMENT EN FAVEUR DE L'ÂGE ET DU HANDICAP : LE SERVICE PUBLIC GIRONDIN DE L'AUTONOMIE

**22 229**

bénéficiaires de l'APA à domicile

**11 280**

bénéficiaires de l'APA en établissement

**1 698**

bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement

**227**

bénéficiaires d'une aide sociale à domicile

**377**

personnes âgées en famille d'accueil (83% personnes âgées et 17% personnes âgées en situation de handicap)

**1 girondin sur 13**

a un droit ouvert à la MDPH

En 2025, le service public girondin de l'autonomie se déploie sur l'ensemble du territoire, en lien avec la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), l'ARS Nouvelle Aquitaine et la MDPH, les partenaires concernés, les professionnels des métiers du lien et du soin, les personnes âgées et/ou handicapées, les familles et les aidants.

Ce réseau d'accueil fonctionnera en guichet intégré pour apporter de la lisibilité pour les personnes et les professionnels et garantir l'équité territoriale d'accès au droit des personnes, en :

- identifiant sur le territoire les lieux d'accueil, d'information et d'orientation ;
- favorisant la compréhension des informations relatives à l'accès aux droits ;
- garantissant un traitement équitable et personnalisé des situations dans un délai maîtrisé ;
- mettant en place des actions de prévention, de repérage des personnes en perte d'autonomie ;
- favorisant l'attractivité des métiers, en lien avec l'instance départementale du Haut Conseil du Travail Social.

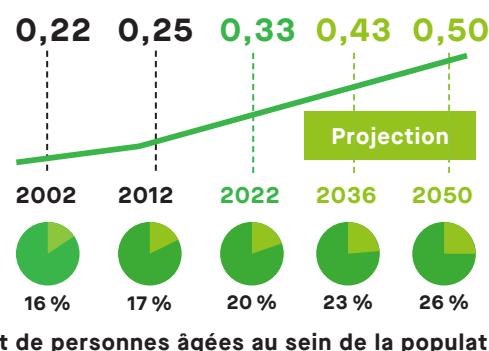
Un comité de citoyens sera associé, permettant au service public de l'autonomie de répondre au plus près des besoins des Girondines et Girondins, pour lutter contre l'isolement géographique et social.

Le service public girondin de l'autonomie est une opportunité et un levier pour amenuiser les complexités d'organisation, pour rendre les choses simples, accessibles et claires. Il contribuera à réduire les inégalités territoriales.

## Le défi de la transition démographique

En 2030, la population française âgée de 60 ans ou plus atteindra 21 millions de personnes en France (données de la DREES 2024, [cliquez ici](#)). Aujourd'hui, plus d'un Girondin sur quatre a plus de 60 ans et le nombre de personnes de plus de 80 ans devrait augmenter de 60 % environ les 15 prochaines années.

### Nombre de personnes âgées de plus de 65 ans en Gironde (en million) par an



# ÉDUCATION ET COLLÈGES

**89,9 M€**  
budget d'investissement  
pour les collèges en 2025

**6%**  
de baisse de DGF pour les  
collèges publics et privés

Le budget des collèges sera marqué par la poursuite de la dernière phase du Plan collèges avec la livraison de Montussan (rentrée 2025), du Taillan-Médoc (rentrée 2026), la fin des restructurations de Parempuyre et de Blanquefort, le démarrage de la restructuration de Coutras et la poursuite des réflexions sur le collège du Créonnais.

En parallèle, le Département continuera de répondre aux attentes des collégiennes et des collégiens. Cela se matérialise par un engagement pour la maintenance des établissements, la poursuite du programme d'investissements Collèges résilients dont Libre cour pour répondre aux enjeux d'adaptation climatique et énergétiques et à la transformation des collèges pour un meilleur partage des espaces communs et favoriser la mixité. Le Département reste le garant du maintien des conditions propices à l'apprentissage, la réussite scolaire et l'émancipation de ses quelque 67 000 collégiens.

Quant aux politiques éducatives les priorités porteront sur les actions relatives aux droits de l'enfant, à la citoyenneté, à la santé sexuelle et affective des jeunes, au soutien aux fédérations d'éducation populaire et à l'accompagnement des familles les plus précaires en maintenant le dispositif des bourses départementales.

## Tarification de la restauration scolaire

Depuis 2022, le coût de fabrication d'un repas a augmenté, du fait de l'inflation importante du coût des fluides (eau, gaz, électricité, + 300 % en moyenne) et du coût des denrées (+ 20 % en moyenne). Ce contexte amène le Département à appliquer une nouvelle hausse du coût des repas contenue à 0,50 € au 1er avril 2025 (soit 87 € par an, par enfant pour un forfait de quatre jours). Les recettes générées permettront aux équipes de cuisine de maintenir une restauration de qualité pour veiller aux exigences de la loi Egalim.

Le Département maintient par ailleurs ses aides aux élèves boursiers d'État dans les collèges publics (avec des repas à 1 € pour la famille pour les boursiers de taux 2, gratuité du repas pour les boursiers de taux 3). En cas d'impossibilité de paiement, les familles en difficulté, même non boursières, peuvent solliciter une commission d'accès à la demi-pension via l'adjoint gestionnaire de l'établissement public.

Le projet de tarification sociale de la restauration scolaire se poursuit en 2025 en concertation avec les différents partenaires.

## Baisse de la dotation globale de fonctionnement

Un effort collectif au titre de la dotation globale de fonctionnement des collèges publics et privés est nécessaire, revue à la baisse de 6 % par rapport à 2024.

# INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ

**36 M€**  
de budget d'investissement  
pour les mobilités

Dans le domaine des infrastructures de mobilité, la priorité est donnée pour l'année 2025 et les années qui suivent au renforcement des interventions en matière d'entretien et de préservation du patrimoine routier.

Après avoir engagé environ 20 millions d'euros pendant plusieurs années, dans les domaines des chaussées, des ouvrages d'art, des dépendances de voirie, un effort de 2 millions d'euros va être proposé au budget primitif en 2025 malgré la contrainte budgétaire, pour amplifier les travaux, notamment en faveur des ouvrages d'art.

En effet, l'année 2025 verra l'engagement des travaux du pont suspendu du bourg du Rouergue de La Réole, du pont suspendu de Bonzac à Saint-Denis-de-Pile et la poursuite des inspections détaillées des ouvrages.

**4,6 M€**  
de budget d'investissement  
pour les ouvrages d'art

## Le Plan ponts

En 2025, malgré des contraintes budgétaires fortes, le Département lance un Plan ponts pour préserver son patrimoine composé de 1770 ponts. Le budget consacré aux ouvrages d'art est ainsi augmenté pour faire face aux évolutions climatiques et d'usages ainsi qu'aux enjeux de préservation de ces ouvrages :

- doublement du budget d'investissement : 4,6 millions d'euros en 2025 (2,2 millions d'euros en 2024)
- augmentation du budget de fonctionnement : 1,68 million d'euros en 2025 (1,04 million d'euros en 2024)

**1,68 M€**  
de budget de fonctionnement  
sur les ouvrages d'art

## Le schéma des mobilités

**1770**  
ponts en Gironde

**400**  
murs de soutenement

**40**  
agents de régie  
en supervision quotidienne

L'élaboration d'un nouveau schéma des mobilités a été initié en 2024 avec un panel citoyen de 30 Girondines et Girondins mobilisés toute l'année sur 10 séances. Les résultats obtenus alternent réflexions de fond, avis et propositions opérationnelles. Ce travail sera poursuivi en 2025 avec l'élaboration d'un plan d'actions et de concertation à organiser au sein de chaque territoire avec l'ensemble des partenaires intervenant dans le champ de la mobilité.

## Bacs de Gironde

Pour le budget des bacs de Gironde, l'année 2024 a été marquée par une fréquentation en baisse l'été (- 4% pour la période juin-septembre) et des coûts d'achats de fournitures et de prestations en augmentation. Des réflexions sont en cours pour améliorer la maîtrise des dépenses, faire évoluer les dispositions tarifaires et diversifier les sources de recettes.

À noter que pour les années 2025 à 2027 des besoins en investissements importants seront mobilisés pour pérenniser les lignes : maintien en bon état des navires, rénovation lourde des installations portuaires, cales et pontons au Verdon, à Royan, à Blaye et à Lamarque.

# RAPPORT DE REDEVABILITÉ ET D'ACTIVITÉS 2024

Le Département de la Gironde publie un rapport de redevabilité faisant état de ses actions et ambitions en matière de développement durable. Ce rapport est soumis à l'assemblée départementale en amont du débat d'orientations budgétaires.



Les collectivités sont invitées à rendre des comptes sur la base des 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, un référentiel que le Département utilise depuis 2015 par l'auto-appréciation de chacune de ses Vice-Présidences sur l'impact de leurs actions.

Ce document permet d'avoir une lecture unique de des activités et de leurs contributions aux enjeux écologiques et sociétaux. Cette nouvelle structure présentant une lecture homogène du programme politique et de la mise en oeuvre des politiques publiques par l'administration porte une attention particulière à :

- notre redevabilité à l'atteinte des objectifs de développement durable inscrits à l'Agenda 2030
- notre capacité à contribuer à une Gironde résiliente en capacité de répondre aux besoins essentiels des Girondines et Girondins face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Suivant les quatre axes de la mandature 2021-2028, « Pour une Gironde solidaire, équitable, citoyenne et responsable », ce rapport analyse 14 projets de l'Institution, ayant marqué l'année 2024, au prisme des objectifs de développement durable.

Au nom de la redevabilité, il s'agit d'évaluer les impacts aussi bien négatifs que positifs de chacun de ces projets et de leur capacité à évoluer si le contexte ou les besoins évoluent, à rechercher des alternatives voire parfois renoncer.

Les 14 projets sont représentatifs de la plupart des politiques publiques :

- ▶ la transformation et la territorialisation de la Protection de l'enfance,
- ▶ l'expérimentation de territoire Zéro non recours dans le Nord-Médoc et en Pays Foyen,
- ▶ le déploiement du bus en + en Haute Gironde et dans le Médoc,
- ▶ le dispositif SLIME 33,
- ▶ l'expérimentation d'une sécurité sociale de l'alimentation,
- ▶ le dispositif Amenag'eau,
- ▶ la Maison de Grave,
- ▶ le plan Gironde à vélo,
- ▶ la première semaine de lutte contre l'isolement de nos ainé.e.s,
- ▶ le droit d'interpellation local et citoyen,
- ▶ le projet Libre cour pour un collège résilient,
- ▶ le schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsable (SPASER),
- ▶ le congé santé pour les femmes,
- ▶ le bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES),
- ▶ le plan d'action de la MDPH pour réduire les délais de traitement.

Au-delà de ces 14 projets, ce rapport annuel rend compte de plus de 50 autres projets témoignant ainsi de la capacité de l'Institution départementale à œuvrer en faveur des Girondines et des Girondins. Ce rapport annuel revient enfin sur les temps forts de l'année et tout particulièrement sur la grande cause départementale dédiée au Handicap.



**Contacts presse**

Typhaine Cornacchiari

06 18 18 22 44

[typhaine.cornacchiari@gironde.fr](mailto:typhaine.cornacchiari@gironde.fr)

Anne-Gaëlle Mc Nab

06 28 20 65 31

[anne-gaelle-mcnab@gironde.fr](mailto:anne-gaelle-mcnab@gironde.fr)

Marie-Hélène Popelier

06 22 29 26 72

[m.popelier@gironde.fr](mailto:m.popelier@gironde.fr)

Adrien Montiel

06 01 11 07 39

[a.montiel@gironde.fr](mailto:a.montiel@gironde.fr)

**Site :** [Gironde.fr](http://Gironde.fr)

**Facebook :** Département de la Gironde